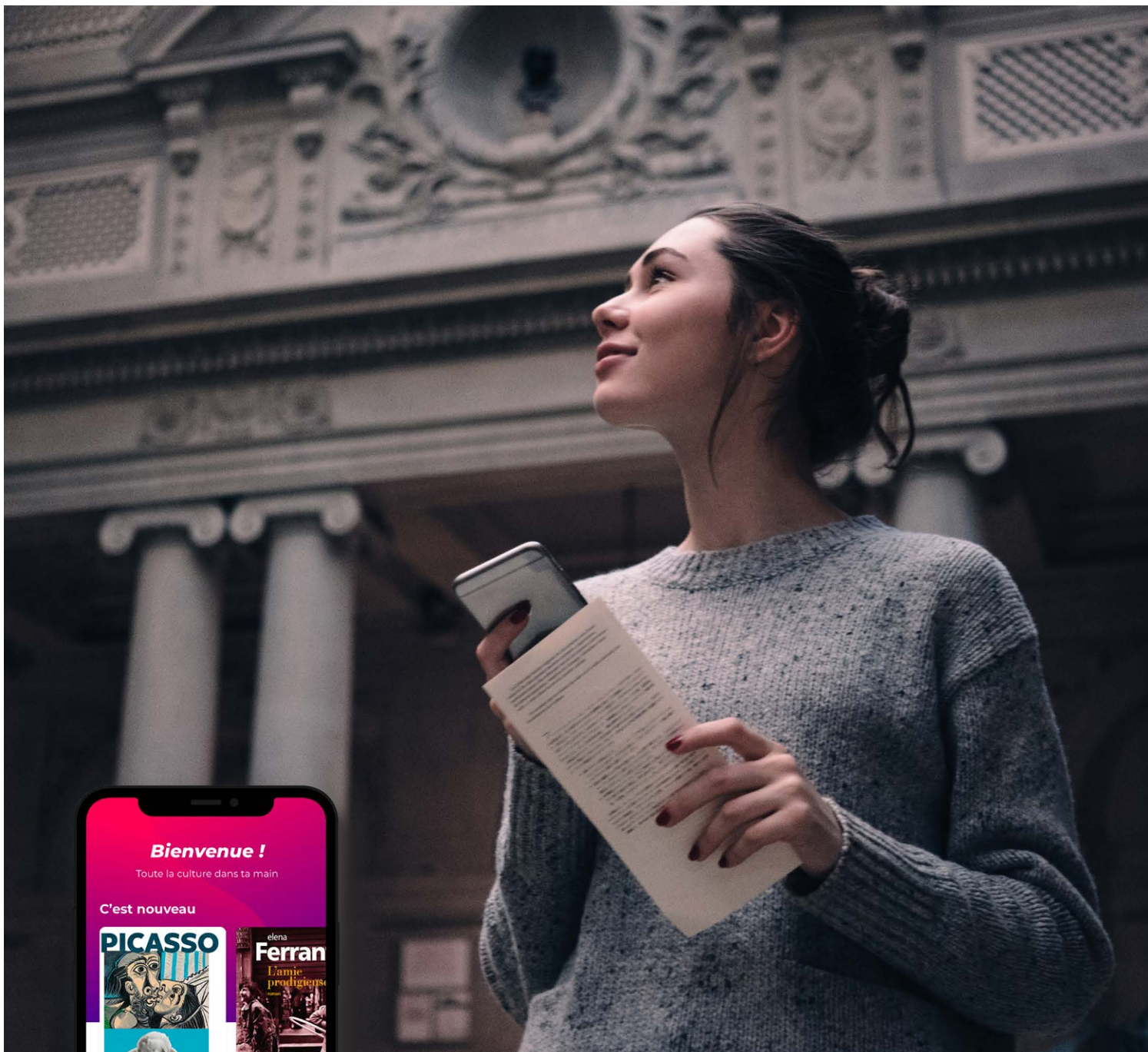




MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

pass
Culture 



DOSSIER DE PRESSE

Généralisation du pass Culture
20 mai 2021



Sommaire

1. ÉDITO DE ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN, MINISTRE DE LA CULTURE

2. UNE APPLICATION CULTURELLE POUR PERMETTRE À TOUS LES JEUNES DE 18 ANS DE CONSTRUIRE LEUR PARCOURS CULTUREL

- A. Un déploiement sur l'ensemble du territoire national
- B. Bilan, enseignements de 24 mois d'expérimentation : un projet qui rencontre l'adhésion des jeunes
- C. Une application adaptée aux usages des jeunes de 18 ans
- D. Des propositions éditorialisées dès la page d'accueil
- E. Une prise en main simple en 3 étapes

3. CHIFFRES CLÉS

4. LE PASS À L'ÉCOUTE DE SES UTILISATEURS

5. LES OFFRES EXCLUSIVES DE LANCEMENT

6. UN TRAVAIL DE TERRAIN MENÉ AVEC LES TERRITOIRES

7. LA GOUVERNANCE DU PASS CULTURE

8. ANNEXES CONSULTABLES EN LIGNE

- A. Rapport de l'expérimentation pass Culture : 2019-2020
- B. Synthèse relative au rapport de l'expérimentation pass Culture : 2019-2020
- C. Le bilan de l'expérimentation en Bretagne

ÉDITO DE ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN, MINISTRE DE LA CULTURE

Le pass Culture, c'est une ambition portée par l'ensemble du Gouvernement : c'est une vision de la culture qui se partage et la volonté de permettre à chacune et chacun de nos concitoyens l'accès et la participation à la vie culturelle.

Depuis 2017, le Président de la République a souhaité que les jeunes vivent pleinement la culture, qu'elle fasse partie de leur quotidien, qu'ils s'approprient mutuellement.

Au terme de près de deux ans d'expérimentation, d'évaluation, d'écoute et d'améliorations, le pass Culture est aujourd'hui ouvert aux 825 000 jeunes de 18 ans de notre pays !

Ce pass Culture, c'est une enveloppe de 300 euros offerts à chaque jeune atteignant la majorité pour approfondir une passion, s'initier à une pratique artistique, tester des envies ou bien encore inviter des amis à partager une découverte culturelle.

L'expérimentation conduite dans quatorze départements a confirmé l'intuition qu'il existait une réelle demande des adolescents et jeunes adultes pour explorer la culture et ses multiples richesses. Près de 165 000 jeunes ont ainsi pu expérimenter cette application et profiter d'expériences culturelles autour d'eux.

Début 2022, une offre pensée pour les élèves à partir de la 4^{ème} sera également proposée, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Le pass permet de lever les freins financiers qui empêchent trop de jeunes de pouvoir accéder à la culture mais il vise également à lever le frein symbolique qui agit lorsque l'on ne soupçonne même pas l'existence d'une pratique culturelle ou que l'on pense que « ça n'est pas pour moi ».

Le pass Culture se généralise au moment même où le lien entre le public et les lieux culturels se renoue : il sera l'un des leviers de la relance.

Dans ce moment d'effervescence, les 4 600 partenaires aujourd'hui recensés dans l'application, qui sont autant de passeurs de culture, sont particulièrement soucieux de partager leur métier avec ferveur.

Ainsi, au-delà des offres numériques, le pass Culture met l'accent sur les rencontres avec les artistes, les professionnels et ceux qui font vivre la Culture au quotidien. Tous participent, par leur implication, à façonner la plus belle reconnaissance possible, celle du bouche-à-oreilles, qui incitera l'utilisateur à fréquenter toujours plus nos lieux de culture.

Je tiens à saluer la mobilisation de l'ensemble des acteurs culturels et des collectivités territoriales qui ont mis au service de ce projet, accessible à tous, tout leur savoir-faire et leur passion.



2 UNE APPLICATION CULTURELLE POUR PERMETTRE À TOUS LES JEUNES DE 18 ANS DE CONSTRUIRE LEUR PARCOURS CULTUREL

A. Un déploiement sur l'ensemble du territoire national

Le pass Culture, voulu dès 2017 par le Président de la République, est l'un des **projets majeurs** engagés par le ministère de la Culture pour développer la participation de tous nos concitoyens à la vie culturelle.

Il s'adresse aux **825 000 jeunes de 18 ans** pour leur offrir, sur une application dédiée, l'accès à toutes les offres culturelles situées autour de chez eux en **offrant 300 euros à chacun d'entre eux**. Il s'agit donc à la fois de lever l'obstacle financier entre de nombreux jeunes et l'offre culturelle et de permettre à chacun de construire son propre parcours. L'outil conçu pour atteindre ces objectifs est une plateforme éditorialisée qui recense les propositions de plus de 4 600 acteurs culturels dans tous les secteurs (cinéma, livre, spectacle vivant, musique, musées et expositions, cours et pratiques artistiques les plus variées, achat d'instruments de musique...).

Le pass Culture est aujourd'hui utilisé par près de 165 000 utilisateurs qui ont effectué, au sein des 14 départements concernés par la phase d'expérimentation, environ 1,2 million de réservations sur 2 ans. Le nombre d'inscrits au cours des douze derniers mois correspond à 74% des jeunes qui ont 18 ans dans les départements concernés. Le succès de cette expérimentation a mené à la décision de généraliser le pass Culture à l'ensemble du territoire national.

Co-construite avec ses utilisateurs et les partenaires culturels pendant plus de 24 mois, cette application est disponible sur l'App Store et Google Play ainsi que sous forme de webapp accessible depuis n'importe quel appareil (ordinateur, tablette...). Elle reprend ainsi les nombreux codes et usages dont les jeunes de 18 ans sont familiers. Un parcours et une navigation personnalisés visent ainsi à faciliter la prise en main de l'application par l'utilisateur pour l'amener à diversifier progressivement ses pratiques culturelles. Un équilibre a été recherché entre la possibilité d'accéder à des offres numériques, offertes à tous, et des rencontres et expériences physiques exclusives dans les lieux de culture. C'est dans cet esprit que les offres numériques ont été plafonnées à 100 euros, soit un tiers du plafond de dépenses ouvert à chaque jeune.

Il s'agit également, après une crise qui a durement frappé les acteurs culturels, de contribuer avec la généralisation du pass Culture à la relance du secteur en mettant en avant des offres culturelles locales systématiquement proposées grâce à la géolocalisation de l'application. Si le crédit de 300 euros est réservé aux jeunes de 18 ans, l'application et le service de géolocalisation des offres sont ouverts à tous, sans critère d'âge. L'enjeu est de créer progressivement une communauté d'utilisateurs du pass Culture à partir des jeunes qui continueront à utiliser cette application après qu'ils auront utilisé leurs 300 euros. Le pass Culture pourra ainsi devenir un véritable portail vers toutes les activités et offres culturelles en France.



Un large choix d'offres culturelles



places et abonnements

de spectacle vivant, de cinéma, de concerts, de médiathèques, de festivals...



visites

de musées, de lieux historiques, de centres d'art...



biens culturels

livres, BD, DVD, CD, disques vinyles, instruments de musique...



cours et ateliers

de danse, de théâtre, de musique, de chant, de dessin...



services numériques

jeux vidéo et musique en ligne, SVOD et ebooks, abonnements à la presse en ligne



matériel beaux arts

calligraphie, dessin, peinture, street art...



rencontres

avec les artistes, conférences, dédicaces, répétitions de spectacles, découvertes des métiers...

B. Bilan, enseignements de 24 mois d'expérimentation : un projet qui rencontre l'adhésion des jeunes

La phase d'expérimentation conduite entre février 2019 et mai 2021 a été conçue pour construire les contours d'un dispositif efficace pour répondre aux objectifs ambitieux du projet. L'heure est aujourd'hui à la généralisation.

Ce test grandeur nature a fait évoluer certains aspects du projet. Par exemple, il était prévu un crédit de 500 euros pour chaque jeune à partir de ses 18 ans, à utiliser durant 12 mois après son inscription. Or il est apparu que la durée de 12 mois était trop brève, aussi, il a été décidé de porter la durée d'ouverture des droits à 24 mois, pour laisser plus de temps à chaque jeune de construire son parcours culturel. Le montant ouvert à chacun a été ajusté et fixé à 300 euros, somme correspondant à ce que les jeunes inscrits pendant l'expérimentation ont réellement dépensé.

L'application aujourd'hui disponible est le fruit d'un long travail d'itérations conduites avec des jeunes volontaires lors de sessions d'évaluation pour contribuer à l'amélioration du dispositif. L'architecture et les fonctionnalités de l'application ont été profondément enrichies pour mieux répondre à leurs attentes et leurs usages.

Quelques exemples de ces évolutions :

- ▶ Les jeunes utilisateurs peuvent réserver des offres duo et ainsi être accompagnés lors d'une sortie par la personne de leur choix.
- ▶ Des propositions exclusives accessibles grâce au pass Culture : coulisses des musées, rencontres avec des artistes en marge d'une représentation. Des propositions ont été concoctées telles que la journée « Open Palais » au Palais de Tokyo, la soirée de stand-up exclusive en partenariat avec le festival d'humour de Paris, des visites réservées aux jeunes du pass au musée du Louvre ou à l'Opéra national du Rhin. Elles ont rencontré un vif succès.
- ▶ L'importance du lien avec les partenaires culturels : un accès et un accompagnement particulier pour créer un lien avec le jeune public. Les libraires proposent notamment des conseils personnalisés et des sélections d'ouvrages très appréciées des utilisateurs. Les jeunes utilisateurs peuvent également échanger avec des professionnels de secteurs variés (journalisme, métiers d'art, cinéma, musique...) au cours de rencontres exclusives organisées régulièrement par le pass Culture.
- ▶ Un système de recommandations : le pass n'est pas une énième place de marché qui référence des offres culturelles de manière indistincte, mais un outil qui met en avant des propositions diversifiées, incarnées et portées par des pairs de confiance, des artistes, des professionnels de la culture ou par les jeunes eux-mêmes. C'est un facteur essentiel d'adoption du pass Culture par les jeunes.



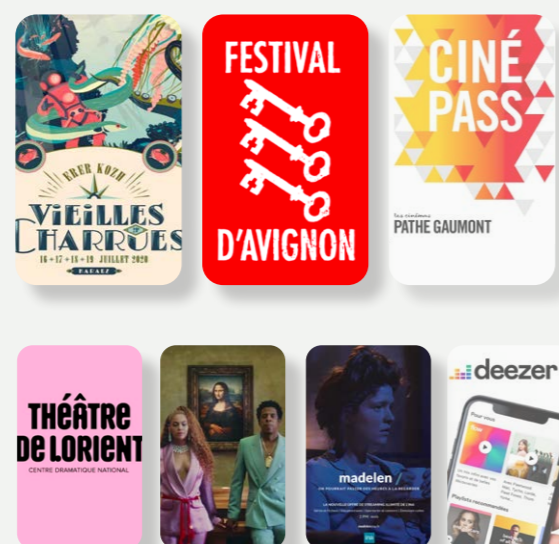
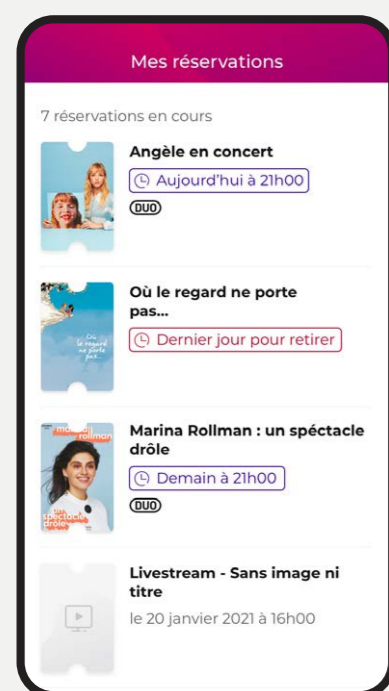
C. Une application adaptée aux usages des jeunes de 18 ans

Le travail étroit avec les jeunes qui ont expérimenté le pass a aussi permis de faire évoluer l'application dans son ergonomie. Trois principaux modes de navigation ont ainsi été intégrés afin d'accompagner le renforcement et la diversification des pratiques des utilisateurs :

1. Je veux suivre des recommandations éditorialisées : entrée par la page d'accueil qui met en avant des offres sélectionnées par des personnalités ou en fonction de l'actualité.

2. Je sais ce que je veux : entrée par la fonction de recherche où de nombreux filtres sont disponibles.

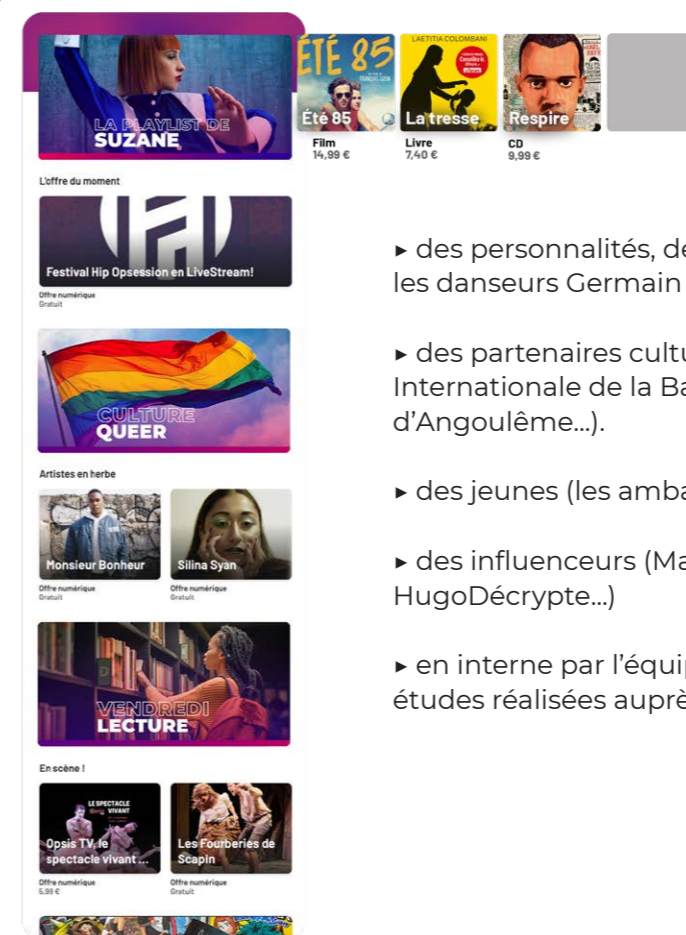
3. Je veux suivre des recommandations automatisées : je me fie aux playlists générées par l'algorithme de recommandation qui met en avant des offres issues de différentes catégories. Le but de cet algorithme est de proposer aux jeunes des offres pertinentes au regard de leurs goûts culturels, mais également de les inciter subtilement à faire des "pas de côté" afin qu'ils découvrent d'autres champs culturels et élargissent leurs pratiques. Il propose donc des offres issues de catégories diversifiées, proches des pratiques initiales déclarées ou mises en favoris puis des offres de plus en plus différentes en partie fondées sur les bouquets de choix et de favoris d'autres utilisateurs.



► Des fonctionnalités très demandées par les utilisateurs ont également été intégrées dans l'application : mise en favoris des offres, partage de ses sélections avec son réseau, une page «Mon Profil» qui récapitule toutes les informations sur ses réservations et ses dépenses.

D. Des propositions éditorialisées dès la page d'accueil

La page d'accueil est construite pour que chacun se sente immédiatement en confiance avec l'application et ait envie de poursuivre l'expérience : c'est là tout l'enjeu de l'éditorialisation des contenus et des propositions. Grâce à une organisation par catégories d'offres culturelles, elle permet à l'utilisateur d'avoir un aperçu de toute la variété du catalogue proposé par les partenaires culturels du pass Culture. Ces propositions sont réalisées avec la contribution de personnalités issues du monde de la culture ou de l'écosystème du pass :



► des personnalités, des artistes (la chanteuse Suzane, les danseurs Germain Louvet et Salif Gueye)

► des partenaires culturels (librairies, la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image d'Angoulême...).

► des jeunes (les ambassadeurs pass Culture)

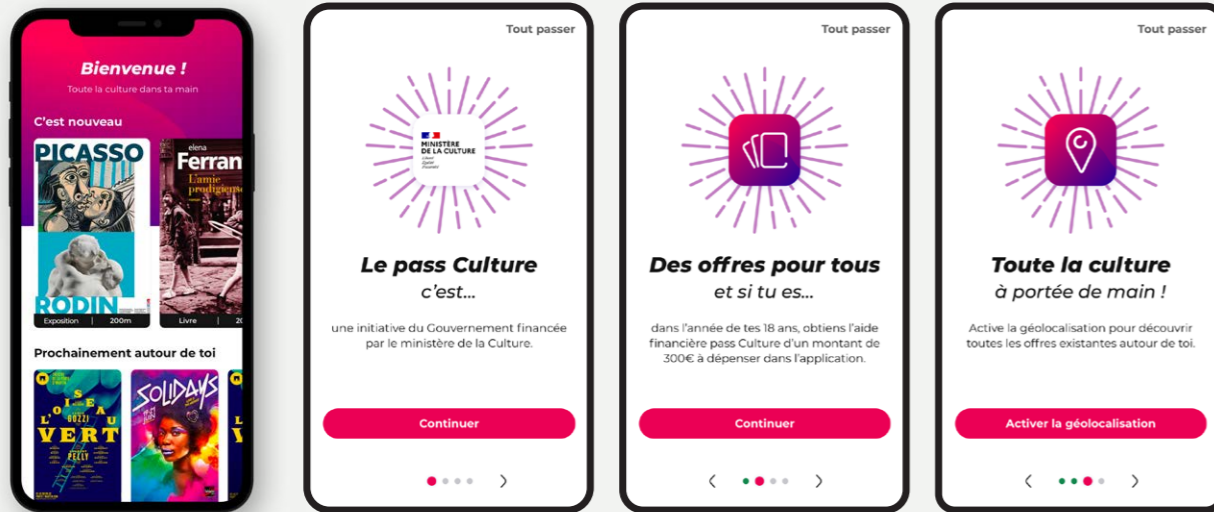
► des influenceurs (Math se fait des films, Sofyan, HugoDécrypte...)

► en interne par l'équipe du pass Culture sur la base des études réalisées auprès des utilisateurs

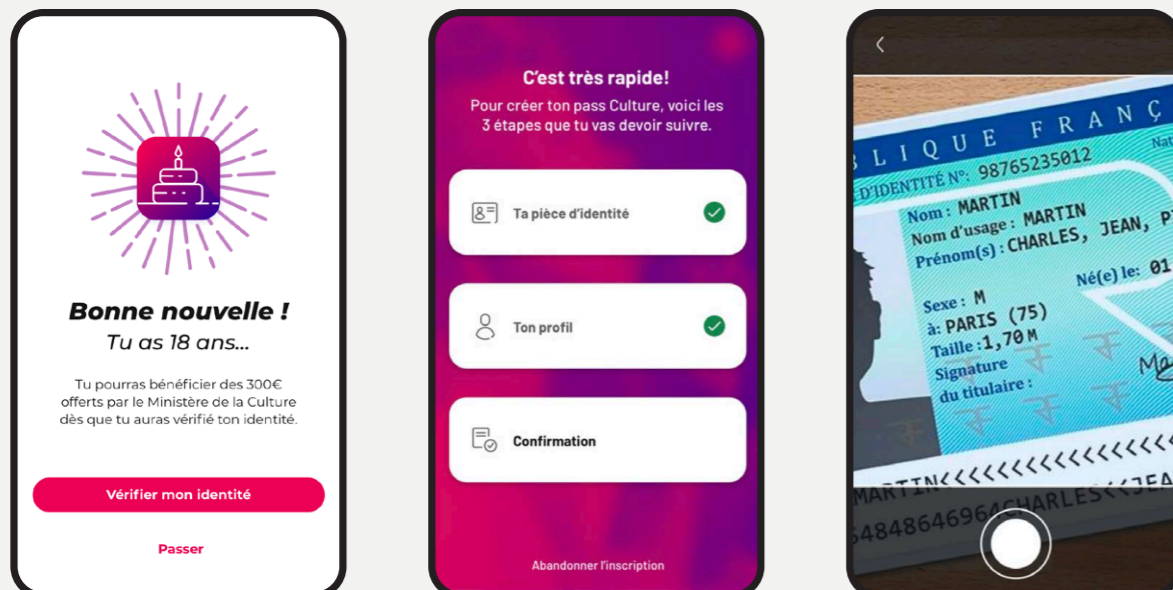
Les playlists bénéficient également de la géolocalisation des offres : par exemple, la sélection d'ouvrages d'un libraire à Strasbourg pourra être réservée par un jeune marseillais dans sa librairie de proximité.

E. Une prise en main simple en 3 étapes

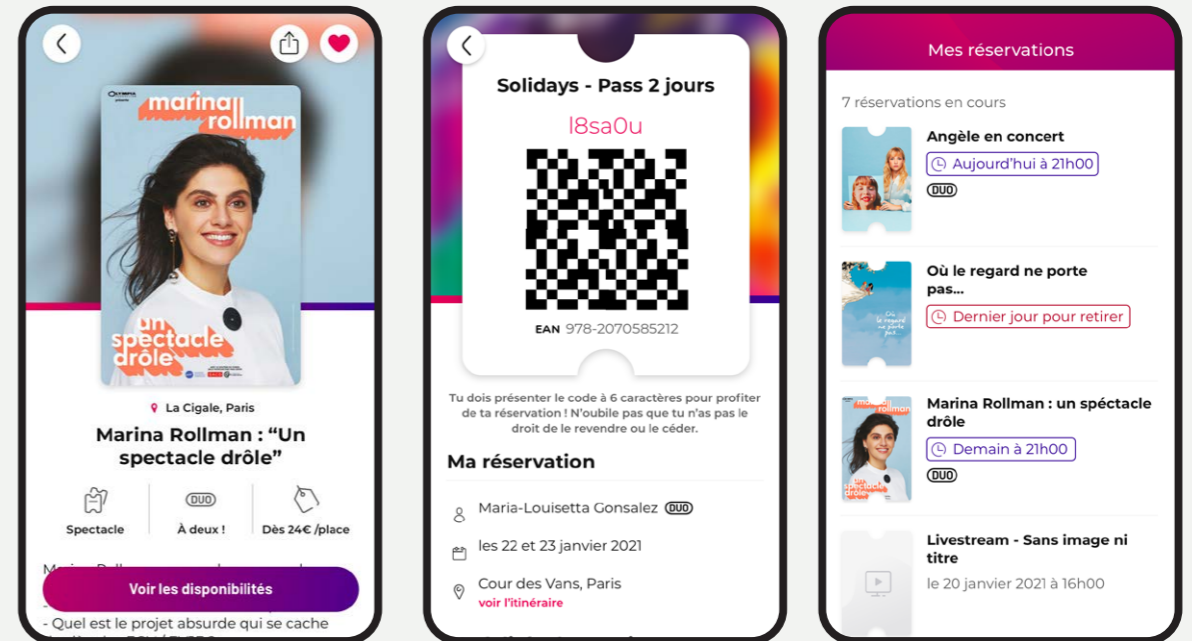
1. Téléchargement et tutoriel d'arrivée sur l'application



2. Inscription et vérification de la pièce d'identité



3. Réservation



La vérification et la sécurisation des données personnelles

La lecture et le contrôle des pièces d'identité bénéficient d'une technologie qui est utilisée notamment dans le secteur bancaire. De nombreux points de contrôle, de comparaison et d'analyse d'image permettent d'écarter les pièces falsifiées. La création du compte et la gestion des données personnelles de l'utilisateur se fait dans le respect du **Règlement Général sur la Protection des Données**. **Le pass Culture a mis en oeuvre les mesures nécessaires visant à assurer l'intégrité des données et leur protection contre les risques d'intrusion.**

Le pass Culture est accessible aux personnes en situation de handicap grâce à :

- ▶ Un site internet vitrine et une application prenant en compte la norme RGAA
- ▶ Des offres culturelles qui mentionnent leur niveau d'accessibilité
- ▶ La possibilité de faire évoluer le plafond de dépense en offres numériques

3 CHIFFRES CLÉS *

Le pass Culture a été lancé en février 2019 dans 5 départements (Bas-Rhin, Finistère, Guyane, Hérault, Seine-Saint-Denis), puis en juin 2019 dans 9 autres départements (les Côtes d'Armor, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, les Ardennes, le Doubs, la Nièvre, la Saône-et-Loire, le Val-de-Marne et le Vaucluse).

► Près de 165 000 inscrits

Un nombre d'inscrits qui a **doublé** en un an

► Près de 1,2 million de réservations depuis le lancement de l'application

Un nombre de réservations qui a été **multiplié par 10** en un an

► 91% des utilisateurs sont des **étudiants**, 6% **des actifs** ou des **apprentis**, 3% des **demandeurs d'emploi**

► **4 628 acteurs culturels physiques** permanents référencés depuis le lancement de l'application

► **Plus de 2,3 millions d'offres actuellement disponibles sur le pass**

► **80 000 recherches hebdomadaires** en moyenne sur l'application

► **18 visites de l'application par mois** en moyenne par utilisateur

Pendant le confinement de mars 2020** :

► **92% des utilisateurs** du pass Culture ont consacré plus de temps à leurs activités culturelles qu'à l'accoutumée.

► Plus de **8 utilisateurs sur 10** déclarent que cette expérience culturelle lors du confinement « leur donne envie aller voir davantage de films, spectacles ou concerts. »

* chiffres arrêtés à mai 2021

** étude pass Culture du 16 mars au 3 mai 2020



Comment les jeunes utilisent leur pass Culture ?

79% des réservations concernent des biens physiques et des activités culturelles et 21% concernent des propositions numériques

17% de la dépense globale effectuée sur le pass Culture concernent des concerts, des festivals, de la musique en ligne et des CD, 40% concernent des livres et 25% concernent des pratiques artistiques

10% des réservations concernent des offres gratuites

77% des utilisateurs ayant acheté un instrument de musique ont déclaré qu'ils ne l'auraient pas fait s'ils n'avaient pas eu le pass Culture (sondage auprès des utilisateurs)

36% ont déclaré avoir découvert une nouvelle pratique artistique (sondage auprès des utilisateurs)

26% ont déclaré ne pas avoir acheté de livre pour le plaisir dans l'année précédant leur inscription sur le pass (sondage auprès des utilisateurs)



LE PASS À L'ÉCOUTE DE SES UTILISATEURS

L'indicateur de réputation NPS, outil de mesure de la satisfaction globale des utilisateurs.

Tous les mois, le pass Culture adresse un questionnaire de satisfaction à un panel représentatif d'utilisateurs dont ressort une note de satisfaction générale. Au 30 avril 2021, cette note était de **8,6/10**.

La qualité du service support

En moyenne, 1 000 nouvelles conversations sont engagées par semaine par les utilisateurs avec le service support pour répondre à leurs questions et résoudre leurs éventuels problèmes.

A l'issue de ces conversations, ils sont invités à noter la qualité du service. 93% d'entre eux se déclarent satisfaits ou très satisfaits.

Sondage Viavoice pour le Journal des Arts

D'après un sondage exclusif effectué par l'institut Viavoice pour le Journal des Arts*, le pass Culture rencontre une très forte adhésion au sein de la population française. 70% des personnes interrogées pensent qu'il s'agit d'une mesure efficace pour développer la sensibilité à la culture, 70% pensent que cela permettra de développer les pratiques culturelles, et 69% que cela permettra de démocratiser la culture.

* Étude réalisée en ligne du 27 au 29 avril 2021, auprès d'un échantillon de 1001 personnes représentatif de la population habitant en France métropolitaine et âgée de 18 ans et plus.

ILS EN PARLENT :

ACTEURS CULTURELS

Une petite révolution dans notre vie de libraire indépendant !

Le jeune, ô cet être tant fantasmé et si volatile... le voilà enfin, flânant dans les rayons de la librairie ! Le pass Culture fait venir à nous une clientèle qui n'aurait pas forcément eu l'idée de s'acheter un livre, d'ouvrir la porte d'une librairie. Et les voir revenir, quelle victoire !

Laure G - Librairie de l'Horloge à Carpentras (84)

Il nous a paru évident de proposer les cours sur le pass Culture.

Haut Les Cours sélectionne des cours de pratiques artistiques à Paris et en Île-de-France : danse, théâtre, arts plastiques... Pour le moment ce qui intéresse le plus les utilisateurs du pass sont les cours de dessin et de danse. Ces activités artistiques demandent un certain engagement de la part des jeunes. Il y a donc un véritable travail de médiation à mener auprès d'eux, ce que nous essayons de faire en les conseillant au mieux.

Nicolas L - Haut les Cours (75)

C'est l'opportunité pour nous de toucher un nouveau public.

Nous avons rencontré des jeunes artistes, passionnés, enthousiastes à l'idée que l'enregistrement dans un studio professionnel est aujourd'hui accessible et à leur portée. Nous avons l'exemple d'un jeune qui a pu réaliser son projet dans un studio et a pu signer dans un label de musique.

Alexandre B - Studio d'enregistrement Rekyou (Réseau national)

Les équipes du pass Culture sont facilement joignables. Je suis satisfait de cette opération. Nous adhérons au pass Culture depuis sa mise en place. Malgré la période de confinement, ce sont plus de 120 jeunes qui ont utilisé leur pass Culture chez nous. Cette opération a rencontré un vif succès et incite les jeunes à fréquenter les cinémas.

Xavier H - Cinéma les Korrigans à Guingamp (22)

JEUNES UTILISATEURS

L'achat de mon premier piano. Étudiant, c'était difficile pour moi de poser une telle somme. Grâce au pass c'est une nouvelle passion qui s'ouvre à moi. @ahmettfnn

Le pass Culture c'est trop bien ! Je viens de souscrire à 6 mois gratuits de cinéma.

@ml_db12

J'ai réservé un ukulélé et pris des cours en ligne. Ça m'a permis d'apprendre les bases fondamentales pour pratiquer cet instrument. J'apprends actuellement quelques morceaux et franchement j'adore ! Wendy G

J'ai eu l'occasion avec des amies rencontrées par le pass Culture d'aller voir le ballet Casse Noisette. Re-découvrir Tchaïkovski a été pour moi un vrai plaisir, les musiques sont douces et enivrantes. Léa D

5 LES OFFRES EXCLUSIVES DE LANCEMENT

Le pass Culture prévoit dans l'ensemble des régions des événements exclusifs co-construits avec les partenaires culturels pour les jeunes utilisateurs. Voici quelques exemples, de nombreux autres sont à suivre.

21 mai	Concert	La Maison, Nevers	Concert de 47 Ter pour la réouverture des lieux culturels
29 mai	Atelier	FRAC, Amiens	Découverte de l'univers de l'édition et de la sérigraphie
8 juin	Livestream	Musée Soulage, Rodez	Concert livestream Berywam, Quatuor Debussy et Lombre
24 juin	Exposition	Musée des Beaux Arts, Caen	Visite du musée à la lampe torche
12-20 juin	Masterclasse	Verrerie d'Alès, Occitanie	inCIRCus : masterclasse arts du cirque
12 juin	Musique	Disquaire Day, National	Point de vente pass Culture chez plus de 200 disquaires partenaires
26 juin	Masterclasse	Cité de la BD, Angoulême	Visites au musée de la BD et rencontres avec les auteurs dans une librairie
26 juin	Festival	Printemps de Bourges	Accès VIP et interview des artistes par les utilisateurs du pass (PLK, Georgio, Ben Mazué et Youv Dee)
Juin	Exposition	Louvre Lens	Visite exclusive
Fin juin	Rencontre	Librairies partenaires	Rencontre, lecture et débat autour de 2 thèmes : «l'amour à 18 ans» et «Full Manga»
3 juillet	Exposition	Musée des Beaux Arts, Rouen	Escape game culturel
Juillet	Masterclasse	Exposition Voyage à Nantes	Rencontre avec des street-artistes
Juillet	Théâtre	Festival d'Avignon	2 spectacles, rencontre avec Tiago Rodrigues et Anne-Cécile Vandalem et visite des coulisses
À venir	Atelier	Centre National du Graphisme, Chaumont - Grand Est	Ateliers et visite de la réserve
À venir	Masterclasse	Moulin Jaune, Cressy-la-Chapelle, Île-de-France	Masterclasse avec le clown Slava
À venir	Atelier/Visite	Musée des Confluences, Lyon	Visite et ateliers de pratiques artistiques
À venir	Atelier	FRAC, Toulouse	Ateliers et visites exclusifs
À venir	Atelier	FRAC, Rennes	Ateliers de dessin et danse contemporaine
À venir	Atelier	Centre Pompidou, Paris	Stage d'éloquence avec l'association Eloquentia
À venir	Atelier	Palais de Tokyo, Paris	Open Palais : journée exclusive expo et ateliers

A ce jour, plus de 4 600 lieux partenaires sont référencés sur le pass Culture et des offres sont proposées dans l'ensemble des départements français, métropolitains et ultramarins. Leur nombre va bien évidemment augmenter quotidiennement avec la généralisation, concomitante à la réouverture des lieux culturels qui attendent pour beaucoup d'entre eux ce moment afin de s'inscrire sur le pass.

Un travail tout particulier est réalisé avec l'ensemble des structures labellisées par le ministère de la Culture (musées, centres d'art, salles de spectacles) pour que le plus grand nombre soit référencé. Pour tous les acteurs culturels, rejoindre le pass Culture est aussi l'occasion de se rapprocher de publics qu'ils n'avaient pas toujours l'habitude de recevoir au sein de leurs murs.





6 UN TRAVAIL DE TERRAIN MENÉ AVEC LES TERRITOIRES

La phase d'expérimentation a révélé l'importance de déployer le pass Culture sur des bassins de population cohérents et de travailler en étroite collaboration avec les collectivités. Le déploiement du pass s'appuie donc sur un travail de terrain des équipes avec :

- ▶ Les préfectures de département et de région et les Directions Régionales des Affaires Culturelles
- ▶ Les services culture et jeunesse des collectivités territoriales (communes et leurs agglomérations, départements, régions...)
- ▶ Les rectorats, qui permettent de renforcer les liens avec les lycées et universités
- ▶ Pôle emploi et certaines missions locales, qui permettent de promouvoir le dispositif et d'envisager le pass Culture comme outil d'élaboration de parcours avec les demandeurs d'emploi
- ▶ Les structures accueillant les personnes handicapées, qui permettent d'identifier et mettre en place les nécessaires adaptations des informations données par l'application
- ▶ Les directions départementales de la cohésion sociale, relais de nombreuses associations d'éducation populaire ou sportives, qui permettent d'aborder l'application par des entrées ne relevant pas directement de la culture
- ▶ Les différents ministères comme le ministère des Armées afin de promouvoir le dispositif lors des Journées Défense et Citoyenneté
- ▶ L'Union nationale des missions locales
- ▶ L'Union Nationale des Habitats Jeunes, fédération des Foyers Jeunes Travailleurs qui accueillent plus de 200 000 jeunes chaque année dont 6500 jeunes entre 18 et 19 ans et les accompagnent avec des équipes socio-éducatives.
- ▶ Le réseau des écoles de la Deuxième Chance, qui accompagnent chaque année 15 000 jeunes de 18 à 25 ans sans diplôme pour les mener vers l'insertion professionnelle à travers des stages et un accompagnement global.

Une attention particulière est portée aux jeunes déscolarisés, moins sensibilisés au dispositif que leurs camarades n'ayant pas quitté le système éducatif. A cette fin, et en se basant sur l'expérience bretonne, des jeunes du service civique, ambassadeurs, seront recrutés dans chaque région avec pour mission d'aller vers les jeunes les plus fragiles et faciliter leur utilisation du pass.

7

LA GOUVERNANCE DU PASS CULTURE

Pour mener cette politique publique, le Gouvernement a fait le choix de créer la mission de service public pass Culture qui s'est dotée en juillet 2019 d'une société par action simplifiée (SAS) – dont les actionnaires sont le ministère de la Culture et la Caisse des Dépôts et Consignations par le biais de son activité Banque des Territoires – pour assurer la gestion et le développement du dispositif pass Culture.

La société pass Culture est dirigée par un président exécutif nommé par décret, avec une instance délibérative : le comité stratégique. Ce dernier est composé de onze membres : un représentant du ministère de la Culture (qui au titre de la tutelle sur la société est le représentant de l'État), un représentant du ministère chargé du budget, trois représentants de la Caisse des Dépôts et Consignations, un représentant des salariés et cinq personnalités qualifiées.

Le choix d'une société pour conduire l'expérimentation a été guidé par le souhait de bénéficier de toute la réactivité et l'agilité d'organisation nécessaires à la conduite de ce type de projet. Les relations de la société avec le ministère de la Culture - qui octroie chaque année à l'établissement une subvention pour contribuer à la prise en charge du remboursement auprès des offreurs des réservations faites par les jeunes, ainsi qu'aux dépenses de fonctionnement – sont régies par une convention de gestion.

Le pass Culture est financé par une dotation budgétaire du ministère de la Culture dont le montant a été fixé à 59 millions d'euros en loi de finances initiale pour 2021.

Les offreurs culturels contribuent également à financer la dotation des 300 euros des jeunes utilisateurs : 20% de cette dotation est issue du non remboursement des offres numériques et du remboursement dégressif des biens et services physiques (selon un barème prévu dans les conditions générales d'utilisation).

La SAS pass Culture évalue la possibilité d'intégrer de nouvelles ressources propres à compter du budget 2022, qui seraient réalisées sur les services proposés aux utilisateurs grand public (hors jeunes de 18 ans).



**MINISTÈRE DE LA CULTURE
DÉLÉGATION À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION**

Téléphone : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

**PASS CULTURE
SERVICE PRESSE**

Mél : service.presse@passculture.app
www.pass.culture.fr